

Des nouvelles modalités d'accès aux déchèteries

Pour simplifier les entrées et fluidifier la circulation

La Communauté urbaine modernise ses déchèteries. Une nouvelle gestion d'accès sera déployée progressivement sur les 7 déchèteries du territoire pour une mise en service en septembre 2026. Objectif : fluidifier la circulation, simplifier vos démarches et mieux vous accompagner dans vos dépôts.

Grâce à la lecture des plaques d'immatriculation, plus besoin de sortir vos papiers à chaque passage. L'accès se fait automatiquement, c'est plus simple pour tout le monde ! Et si vous utilisez un autre véhicule, comme une voiture de location ? Pas de souci, un QR code généré lors de l'inscription permet d'accéder aux déchèteries même sans son véhicule habituel.

La mise en place de ce nouveau système sera progressive, afin de permettre aux usagers d'effectuer les démarches d'inscription nécessaires sur le site internet de Caen la mer. Les sites concernés par la reconnaissance des plaques ou par la lecture du QR code sont les déchèteries de Bretteville-sur-Odon, Bretteville-l'Orgueilleuse, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville-sur-Mer, Ouistreham et Mouen.

Quand ?

- **Dès maintenant** : vous pouvez enregistrer votre véhicule et obtenir un QR code sur caenlamer.fr, rubrique « Déchèteries ».
- **À partir du 1^{er} décembre 2025** : les premières barrières automatiques seront actives, mais les anciennes modalités d'accès (pièce d'identité et justificatif de domicile) resteront encore possibles.
- **1^{er} septembre 2026** : l'accès par plaque ou QR code deviendra obligatoire.

Comment ?

Sur le site internet caenlamer.fr, pour s'inscrire vous devez communiquer à minima une pièce justificative de domicile et éventuellement une ou plusieurs cartes grises si vous souhaitez accéder via la reconnaissance de plaque d'immatriculation. Vous recevrez alors un premier mail confirmant votre demande d'inscription.

Suite au traitement par Caen la mer des documents communiqués, vous recevrez par mail le code d'activation de votre compte et un lien de connexion pour créer votre mot de passe. Enfin, vous recevrez un dernier mail avec un lien de validation. Cliquez sur ce lien pour finaliser votre inscription. A partir de cette étape, vous pourrez entrer librement avec votre véhicule dans les déchèteries de Caen la mer.

Via votre compte, vous pourrez aussi accéder à toutes vos informations comme le nombre de passages et accéder à tout moment à votre carte d'accès sous forme de QR code.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique, vous pouvez appeler le 02 31 304 304 : les équipes sont là pour vous aider. D'autres modalités spécifiques seront mises en place pour accompagner les personnes éloignées du numérique dans leurs démarches d'inscription.

Des travaux en cours

Des travaux ont débuté en septembre et se poursuivront jusqu'à novembre 2025 afin de moderniser les déchèteries et mettre en place les dispositifs d'accès automatisé aux entrées.

Après la déchèterie de Mouen (fermée jusqu'au 27 septembre inclus), les autres travaux vont nécessiter les fermetures des déchèteries suivantes :

- **Hermanville-sur-Mer** : du lundi 29 septembre au samedi 11 octobre 2025 inclus.
- **Bretteville-l'Orgueilleuse** : du lundi 29 septembre au samedi 25 octobre 2025 inclus.
- **Bretteville-sur-Odon** : du lundi 3 au samedi 15 novembre 2025 inclus.
- **Fleury-sur-orne** : du lundi 17 au samedi 29 novembre 2025 inclus.

ENCADRÉ

Un doute, un besoin d'assistance ?

Appelez le 02 31 304 304, les équipes sont là pour vous aider.